

Un réseau de contrebande alimentaire démantelé

Un réseau de contrebande de denrées alimentaires a été démantelé dans les cantons de Genève et Vaud par l'antifraude douanière de l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières: 110 tonnes de marchandises ont été livrées à des épiceries, causant un préjudice de 81'000 francs à la Confédération.

En avril 2024, la police vaudoise a arrêté, sur l'autoroute à Bursins, une camionnette conduite par un Français de 42 ans, ivre, transportant 3300 kg de marchandises non déclarées: huile de tournesol, bananes, oignons et lait en poudre.

L'enquête a révélé l'existence d'un réseau de contrebande actif entre 2023 et 2024. À sa tête, un Français et quatre complices: le chauffeur interpellé, deux Sri Lankais domiciliés en Suisse et une Française. Le groupe importait sans dédouanement de l'huile, des bananes, du lait en poudre, des oignons et des nouilles destinés à huit épiceries des cantons de Genève et Vaud.

Après la saisie, les contrebandiers ont modifié leur méthode. Les marchandises n'étaient plus acheminées chez les clients, mais stockées dans un garage en France voisine avant d'être trans-

portées dans un utilitaire plus petit. Des factures usurpant l'identité d'une société suisse étaient établies pour simuler des achats en Suisse. Au total, 38 importations représentant 91 tonnes de marchandises ont été effectuées, correspondant à environ 75'000 francs de droits de douane et 6000 francs de TVA éludés. Une perquisition a permis de découvrir 23 tonnes supplémentaires de denrées importées frauduleusement. Parmi les produits saisis, 5,5 tonnes de nouilles sud-coréennes.

Claude Beda